

Le comité départemental d'athlétisme va de l'avant !

Après l'assemblée générale de l'U.S. Gap qui s'est déroulée le 17 novembre, c'est le comité départemental de F.F.A. qui s'est réuni dans la salle de réunion de la patinoire, à Gap, pour présenter également son bilan.

Réunis autour d'une table ronde et face au président départemental, Marcel Lard, on notait la présence de MM. Paul Givaudan, président de l'O.D.S. ; Mars, jeunesse et sports ; Raphaël Delimard, président de l'U.S. Gap ; Liliane Nicaud, secrétaire ; Alain Noebes, trésorier ; tous deux de l'U.S. Gap ; Jean Laffay, responsable C.O.S., Didier Lambert, secrétaire-adjoint ; ainsi que les membres du comité et des athlètes de l'U.S. Gap.

C'est le président Lard, qui, après avoir salué l'assemblée, ouvre la séance en comparant le comité départemental à une entreprise. Si celle-ci, déclare-t-il, doit tous les ans présenter son bilan afin de faire le point et d'en tirer des enseignements, il lui appartient à l'aube de la nouvelle année, et à la fin de l'exercice de 1984, de faire également le point. Pour lui, bien entendu les résultats obtenus ne peuvent s'identifier en bénéfice ou pertes, mais en résultat positifs ou négatifs !

Restant toujours dans la comparaison, il poursuit, que si pour une entreprise, ce sont les chiffres qui parlent, pour le comité ce sont les clubs et leurs résultats obtenus qui déterminent l'action du comité. Puis s'adressant aux responsables des clubs, les prenant comme juges, leur indiquant que ce sont eux ce soir et plus particulièrement cette année qui auront à élire les membres du comité et son président, sachant qu'ils appliqueront leur politique pendant les quatre années à venir.

Compte tenu du bilan de deux années écoulées, il leur soumet d'éventuels projets, ainsi que les différents axes que le comité s'est fixé et qui se résument en quatre points clés : la promotion, l'aide aux clubs, la formation, et la représentation.

La promotion :

Le comité ayant mis sur pied le « Trophée des Alpes », il se réjouit de ce que tout le monde a joué le jeu ; organisateurs, concurrents ainsi que la presse. Mais, il met l'accent sur le contrôle des courses. Ce contrôle permet de veiller à la sécurité de celles-ci, qui canalisent beaucoup de monde. Il ne cache pas qu'il est confiant du suivi exercé par la commission des courses et lui adresse ses remerciements, en particulier à sa présidente, Mme Ouvrier-Bufferet, qui a fait un travail remarquable. Dans le même cadre, il signale que la promotion passe par le meeting de printemps qui sera ouvert à tous et organisé par le comité.

Les clubs :

Dans le domaine de l'innovation, le président relate que, cette année, il a laissé le soin aux clubs d'ouvrir certaines compétitions, et qu'il les a soutenus en offrant pour les pre-

miers non licenciés, la licence.

D'autre part, le comité s'est fait l'interprète auprès de la direction départementale de temps libre, jeunesse et sports, afin d'obtenir de l'aide pour les écoles d'athlétisme ; aide qui a été accordée sous la forme d'un quasi-contrat. Et pour déterminer cette rubrique, il précise que le comité, dans la mesure de ses moyens, a toujours été présent lors des différentes manifestations.

La formation :

Elle a deux axes : l'encadrement et les athlètes. Pour le président, l'encadrement passe par le stage d'animateur départemental premier degré d'Aix-en-Provence. Cela dans le but que les clubs bénéficient d'entraîneurs compétents et qualifiés. Une ombre cependant, c'est que les clubs doivent prendre conscience de l'importance du problème. Le comité, pour sa part, doit être prêt à mettre en œuvre les moyens demandés.

Concernant les athlètes, les stages regroupant dix à quinze athlètes qui ont été organisés au centre d'oxygénation du plateau de Bayard. En parallèle avec l'élite régionale, sont à renouveler, le comité prenant à sa charge de plus en plus la totalité des frais.

La représentation

Concernant celle-ci, le président demande aux responsables d'assister aux différents comités et offices départementaux, bien que ces réunions prennent beaucoup de temps. Il rappelle que l'athlétisme doit prendre sa place, et que le comité doit se faire l'interprète de ses clubs vis-à-vis des instances départementales dont l'action récente a démontré qu'elle a pris conscience de l'importance qu'ils représentent. La collaboration étroite autour des stades, entre la ville, le département, la région et l'Etat, en est le meilleur exemple. Autre représentation très importante à ses yeux, celle avec la Ligue de Provence.

Bien que lointaine et souvent peu à l'écoute de leurs problèmes, le président rappelle que cette année il y aura les élections, et si les Hautes-Alpes ne représentent que neuf voix, elles doivent peser dans la balance !

Sa conclusion sera pour se réjouir de la décision de Raphaël Delimard, de rester à la tête de l'U.S. Gap. Il note aussi avec satisfaction l'arrivée



de deux nouveaux clubs, l'A.S.P.T.T. et le 4° R.C. et que, comme les seniors, les jeunes auront leur trophée et davantage de stages. Il termine en faisant appel à la bonne volonté de chacun, et compte que les tâches qui vont être réparties seront assumées. « Que chacun fasse ce qu'il a à faire, pas plus, pas moins ! »

Son dernier mot sera pour signaler la progression des licenciés dans le département : avec plus de 10 % elle dépasse la Ligue de Provence qui n'est que de 8 %. Quant à l'objectif des deux cents licenciés, il est tout proche, et c'est à eux et au comité qu'il appartient de l'atteindre.

Puis ce fut le vote pour la constitution du bureau. Président, Marcel Lard ; vice-président délégué Raphaël Delimard ; vice-présidents : Claude Briand, Robert Delmas ; secrétaires (responsable licences) Liliane Nicaud, (administratif), Monique Ouvrier-Bufferet ; trésorier : Alain Noebes ; responsable C.S.O. Jean Laffay ; adjoints : Didier Lambert

relations presse : Julien Lambert ; Marie Rignac (A.S.P.T.T. Gap).
membres : MM. Léon Bordet, Jean-Claude Blais, Jean André (C.S.S.C) E. M.
Norbe et Hubaud (U.S. Gap), Jean

Notre photo : Une vue de cette réunion

Les débats du Comité départemental d'athlétisme

Nous poursuivons le compte rendu de l'assemblée générale du Comité départemental d'athlétisme des Hautes-Alpes, qui s'est tenu samedi dans la salle de réunion de la patinoire, et qui réunissait en plus des personnalités déjà citées dans notre premier article (voir D.L. du 27/11)

MM. Cherruel, représentant M. Peifer, président de la L.P.A.; Claude Briand du C.A. Veynes; Rignac, ASPTT Gap; Bordet, C.S. Serre-Chevalier; Velay, individuel. Etaient excusés M. Delmas du 159^e R.I.A. et le représentant du 4^e R.C.

Après que le président Marcel

Lard, ait défini les objectifs du comité départemental, qui ont été adoptés à l'unanimité, M. Mars, jeunesse et sports, prend la parole pour féliciter le comité pour ses actions importantes, notamment, au niveau de la formation de l'encadrement, stages d'athlètes et d'animation.

Alain Noebes, lui succès pour donner lecture du rapport financier, qui laisse apparaître une somme de 7 000 F pour commencer la saison. Quitus est donné au trésorier.

Puis, c'est Mme Nicault, secrétaire du comité, qui intervient pour préciser certains points des règlements F.F.A., concernant l'assemblée générale de la ligue.

Elle précise également qu'elle est chargée dorénavant au sein du comité, de superviser les licences de tous les clubs qui seront transmises par ses soins à la L.P.A. ainsi que tous les classements des « athlètes », afin de mieux suivre les records départementaux et les résultats de fin d'année de chaque clubs.

Intervenant à son tour, M. Paul Givaudan, président de l'O.D.S., commente le rôle de l'O.D.S., dont le budget pour 1984/85 est de 920 000 F. Il précise notamment, que leurs actions concernent l'aide au fonctionnement des comités, aux équipements et à la formation des cadres. Aussi, l'aide au « petit matériel » demandé par le comité a peu de chance de voir un aboutissement concret.

En ce qui concerne le stade de Gap, le président se félicite de cette réalisation qui est l'aboutissement des efforts de tous les élus du département sans exception, afin de doter la ville d'un stade digne de ce nom, nécessaire pour tous les clubs, mais aussi pour les établissements scolaires.

Il souhaite vivement voir ainsi s'épanouir une pépinière d'athlètes. Il indique, que l'inauguration officielle de l'ensemble stade football-piste aura lieu en septembre 1985.

Le président Delimard, demande à Paul Givaudan, s'il serait possible d'organiser des meetings d'été sur le nouveau stade avant que l'inauguration officielle n'ait lieu ? Le président ne peut donner confirmation, car l'engazonnement du stade de football a pris du retard et il serait malvenu qu'une utilisation trop précoce ne nuise à la qualité de la pelouse. Une deuxième question est po-

sée pour savoir si tout le matériel nécessaire au fonctionnement d'un stade d'athlétisme (tapis de saut, haies, poteaux saut en hauteur et perche) a été prévu. La réponse de Paul Givaudan est positive, sauf, en ce qui concerne le petit matériel.

M. Cherruel, prend à son tour la parole, pour relater la haute tenue de cette assemblée, la sympathie qui s'en dégage et l'important travail réalisé par tous les membres du comité en parfaite harmonie.

Puis le président Lard, présente ensuite les candidatures pour l'élection du nouveau comité (voir D.L. du 27).

Après l'élection du bureau qui a vu M. Lard, reconduit à la présidence M. Bordet, représentant le C.S.S.C. s'inquiète sur la tournure que prend l'athlétisme dans le département et de l'importance des courses sur routes, ainsi que la création par le comité du Trophée des Alpes, basé sur cinq courses sur routes. Il suggère, qu'il faudrait prendre en considération les résultats des athlètes obtenus sur piste. Le président Lard, lui répond : que le Trophée des Alpes doit être revu en ce qui concerne son règlement, et signale la création du « Trophée » pour les jeunes catégories benjamins, minimes ainsi que l'école d'athlétisme. Mme Nicault, intervient pour préciser que lors de la saison écoulée un classement a été établi à la suite de deux épreuves de cross et deux épreuves d'athlétisme et que les meilleurs ont été récompensés.

Un vœux est présenté par le président Delimard, vice-président délégué du comité. Il souhaiterait que les frais de déplacement pour les championnats de France soient remboursés au minimum demi-tarif de la S.N.C.F. le dernier acte de cette assemblée est la remise de récompenses. Sont proposés : MM. Michel Birdet, trésorier de Serre-Chevalier, Didier Lambert, délégué adjoint à la C.S.O. et Julien Lambert, secrétaire de la commission des courses sur routes. La séance est levée à 20 h 30.